

**Zeitschrift:** as. : Archäologie Schweiz : Mitteilungsblatt von Archäologie Schweiz = Archéologie Suisse : bulletin d'Archéologie Suisse = Archeologia Svizzera : bollettino di Archeologia Svizzera

**Herausgeber:** Archäologie Schweiz

**Band:** 25 (2002)

**Heft:** 4

**Artikel:** Le plateau de Bevaix (NE) antique et médiéval d'après les plans cadastraux anciens

**Autor:** Combe, Annette

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-19564>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Bevaix antique



Fig. 1  
A Bevaix/Les Pâquiers, un fossé a été fouillé sur près de 200 mètres. Daté de l'époque romaine, il suit l'orientation de la cadastration antique.

*In Bevaix-Les Pâquiers wurde ein Graben auf einer Länge von fast 200 m freigelegt. Er datiert*

*in römische Zeit und verläuft entlang der antiken Landeinteilung.*

*A Bevaix/Les Pâquiers un fossato è stato messo in luce per un tratto di quasi 200 m. Il manufatto risale alla Romanità e segue l'andamento dell'antico catasto.*

## Le plateau de Bevaix (NE) antique et médiéval d'après les plans cadastraux anciens

— Annette Combe

L'analyse des plans cadastraux anciens des communes de Bevaix, Boudry et Cortaillod a permis de mettre en évidence le «cadastre» de l'époque romaine et de redécouvrir des sites médiévaux.

Etant donné la richesse et la diversité des découvertes archéologiques du plateau de Bevaix, une analyse des cadastres anciens des communes de Bevaix, Boudry et Cortaillod a été effectuée, afin de saisir plus globalement la problématique de la région. Les plans révèlent, en effet, un aspect désormais révolu de ce territoire, permettant d'appréhender les époques antique et médiévale, sans intervention destructrice sur le terrain. La gestion des terres a pu être précisée et l'interprétation de certaines structures du sous-sol, repérées sur l'étroite bande d'impact de l'autoroute A5, a été enrichie par leur intégration dans le cadre plus large du plateau de Bevaix et du delta de l'Areuse. Des éléments d'habitat, de voies de communication et de structures liées à l'exploitation des terres, souvent dégagés sur quelques dizaines de mètres seulement, ont recouvré leur contexte.



Fig. 2  
Le parcellaire du 19<sup>e</sup> siècle et les structures archéologiques linéaires inclinées à 45° démontrent qu'une centuriation a certainement été établie à l'époque romaine sur le plateau de Bevaix.

*Die Parzellierung aus dem 19. Jahrhundert und die linearen, um 45° geneigten archäologischen Strukturen zeigen, dass auf dem Plateau von Bevaix in römischer Zeit mit Sicherheit eine Landeinteilung stattgefunden hat.*

Il catasto ottocentesco e le strutture archeologiche rettilinee inclinate di 45° indicano che, all'epoca romana, il pianoro di Bevaix era sottoposto ad un sistema di centuriazione.

C'est ainsi que des fossés se sont avérés être les vestiges d'une centuriation romaine et que des sites médiévaux disparus ont pu être localisés.

### La centuriation romaine

Le cadastre du 19<sup>e</sup> siècle révèle que, pour 40% des terres cultivées environ, les limites des parcelles sont orientées à 45 degrés par rapport aux axes cardinaux. Cette récurrence peut difficilement être imputée au hasard, même si une telle configuration paraît relativement «naturelle». Elle correspond en effet *grosso modo* au lac de Neuchâtel. Ce constat reste toutefois approximatif, le rivage n'étant pas rectiligne; par ailleurs, on pourrait s'attendre à trouver un parcellaire positionné plutôt en fonction du pied du Jura, contre

lequel les cultures s'appuient, ce qui n'est pas le cas. Si l'inclinaison générale à 45 degrés ne paraît donc pas issue directement de la topographie, elle en est tout de même inspirée. Or, les procédés appliqués par les Romains dans les territoires conquis, à savoir une modification complète des propriétés, avec confiscation (*deductio*) puis redistribution (*assignatio*) des terres, ne connaissent pas de parallèles durant le Moyen Âge. Seuls les remaniements parcellaires du 20<sup>e</sup> siècle semblent rivaliser avec des méthodes aussi radicales. Les occupants du début de notre ère imposaient un système cadastral appelé «centuriation», composé de vastes réseaux orthogonaux de carrés de 710 mètres de côté environ, les «centuries», subdivisés en parcelles remises à des colons ou à des indigènes. Les frontières des cen-

**Les anciens plans cadastraux.** Il est probable que le paysage a subi davantage de transformations durant le 20<sup>e</sup> siècle que tout au long du millénaire précédent. L'examen des plans cadastraux des 17<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles permet de restituer les structures du parcellaire tel qu'il existait avant les grands remaniements, mais aussi de comprendre, par déduction, quelle en est la part issue de l'Antiquité ou du Moyen Âge.

Les anciens relevés cartographiques ont été réduits et informatisés, dans le but de pouvoir étudier le plateau dans son ensemble. Il s'agit principalement d'un document datant du milieu du 17<sup>e</sup> siècle, couvrant Bevaix uniquement, des plans cadastraux de Boudry et de Cortaillod levés par Pierre Ducommun en 1706-1710, et de ceux élaborés pour les trois communes entre 1872 et 1880. En outre, les reconnaissances des terres de l'Ancien Régime, les «terriers», ont été abondamment mises à contribution, en tant que cadastres écrits.

Tous ces documents, déposés pour l'essentiel aux Archives de l'Etat de Neuchâtel, recèlent une foule d'indications complémentaires au parcellaire lui-même. La toponymie y est très riche et les lieux-dits, dont beaucoup sont tombés en désuétude, représentent quelquefois les uniques et ultimes traces d'éléments antiques ou médiévaux permettant de reconstituer des bribes de l'histoire des terres. C'est donc la confrontation entre ces archives territoriales et les rapports de fouilles (anciennes ou récentes) qui a engendré les résultats présentés dans cet article.

**Fig. 3**  
Un certain nombre de toponymes sont issus de l'époque romaine et du Haut Moyen Age, témoignant sans doute d'habitats, de domaines ou de propriétés ayant existé durant ces périodes.

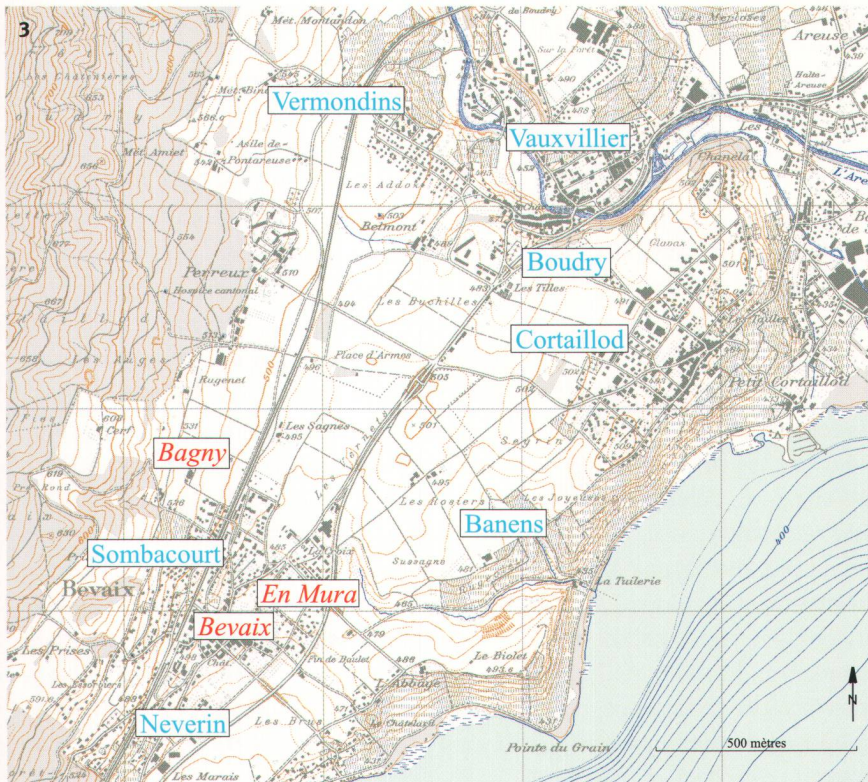
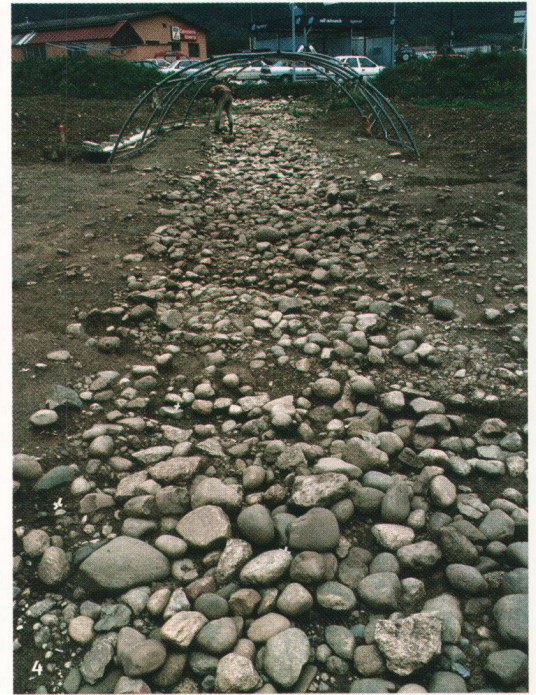
*Eine Anzahl Toponyme stammt aus römischer Zeit und aus dem Hochmittelalter. Sie bezeugen Siedlungen, Landgüter oder Besitztümer in jener Zeit.*

Un certo numero di toponimi risale alla Romanità e al Medioevo e attesta l'esistenza di villaggi, fattorie e proprietà dell'epoca.

turies (les *decumani* et les *cardines*) pouvaient être matérialisées par un chemin, un fossé, ou toutes sortes de repères servant de bornes. De nombreux cas sont recensés dans le monde romain. En Suisse, plusieurs grilles de centuriation ont été mises en évidence, quoiqu'avec difficultés, compte tenu de la nature vallonnée du terrain et de l'intense occupation des zones habitables ou cultivées.

Le recours à des plans cadastraux à grande échelle, ainsi que la mise au jour de structures linéaires d'aménagements du territoire, datées de l'époque romaine et orientées à 45 degrés, ont permis d'acquérir la quasi-certitude qu'un tel agencement a effectivement été appliqué sur le plateau de Bevaix.

Le canevas principal de la centuriation n'a pas été décelé dans le terrain. Seuls les plans cadastraux permettent de proposer un plan de cette grille théorique, dont la trame ne restait pas forcément



manifeste, une fois les champs distribués et cultivés. Ce sont les chemins les plus anciens qui ont pérennisé les axes sud-ouest/nord-est. Il s'agit de la rue principale de Cortailod (fig. 2.1) dont l'axe suit le haut du coteau surplombant le lac, et de la route de Bevaix (fig. 2.2), qui matérialise le tracé médiéval de la Vy d'Etra. La distance entre ces deux *decumani* atteint 710 mètres. Les maisons des deux villages se sont donc agglomérées sur ces antiques limites. Boudry étant un bourg médiéval, il n'a bien sûr pas de rapport avec l'époque romaine.

Les axes nord-ouest / sud-est peuvent être situés d'après d'autres chemins et carrefours anciens, mais le positionnement dans ce sens-là demeure problématique et plusieurs possibilités se font jour, dont aucune ne semble plus convaincante que les autres. La frontière de Boudry, dans la partie nord du delta de l'Areuse, suit également les centurions d'assez près. Non loin de là s'élevait la grande *villa* romaine de Colombier, qui n'est pas édifée sur un plan incliné à 45 degrés, mais en fonction du relief. Une différence d'orientation

**L'héritage de La Tène.** Si la romanisation du plateau de Bevaix a bien été démontrée, les fouilles ont aussi livré des éléments remontant à La Tène (Second âge du Fer), auxquels les documents d'archives peuvent être reliés, grâce aux conclusions tirées sur la période romaine.

Un tronçon de la Vy d'Etra, chemin antique longeant le pied du Jura, a été fouillé à Bevaix/Les Chenevières (fig. 2.10). Selon l'étude des vestiges, cette voie était fréquentée depuis la fin de La Tène (40-30 av. J.-C.) et aurait été abandonnée dès le milieu du premier siècle de notre ère. De telles datations attestent donc que la fameuse voie existait avant l'arrivée des Romains. Ces derniers l'auraient ensuite déplacée de quelques dizaines de mètres en amont, puisqu'on la retrouve ultérieurement traversant le village. Il est probable que cette modification est la conséquence d'une réorganisation générale du territoire. Sous réserve de vérification, la date de ce changement, qui paraît correspondre à la construction de la canalisation de la Pérole (deuxième quart du 1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. selon l'analyse dendrochronologique), peut donc être proposée comme celle de l'établissement de la centuriation.

Au milieu du plateau, près de la jonction des trois communes, un chemin laténien (fig. 2.11) a été découvert à Cortailod/Petit Ruz (fig. 4). Sa direction, approximativement nord-ouest / sud-est, ne suit toutefois pas le cadastre à 45 degrés. Ce tracé ne semble plus en usage à l'époque romaine, ce qui renforce, le cas échéant, l'indice du remembrement. Cependant, le parcellaire de cette zone, tel qu'il existe encore au début du 20<sup>e</sup> siècle, présente une anomalie par rapport au reste du territoire de Cortailod. En effet, les limites des champs compris entre les deux chemins montant depuis le village en direction de la montagne (sur les plans anciens) sont inclinées différemment de leurs voisines. Force est donc de constater que cette orientation s'approche de celle du chemin laténien, sans que nous soyons cependant en mesure de préciser pourquoi ce quartier n'a pas été inclus à la centuriation.

**Fig. 4**  
Le chemin laténien de Cortailod/  
Petit Ruz ne correspond pas à  
l'orientation générale du parcellaire.

*Der aus der Latènezeit stammende  
Weg von Cortailod-Petit Ruz passt  
nicht in die allgemeine Orientierung  
der römischen Landeinteilung.*

*Il tracciato stradale della seconda  
età del Ferro di Cortailod/Petit Ruz  
non rispetta l'orientazione generale  
del catasto.*

entre un établissement rural et la trame de la région n'a rien d'exceptionnel et ne contredit pas l'existence d'une centuriation.

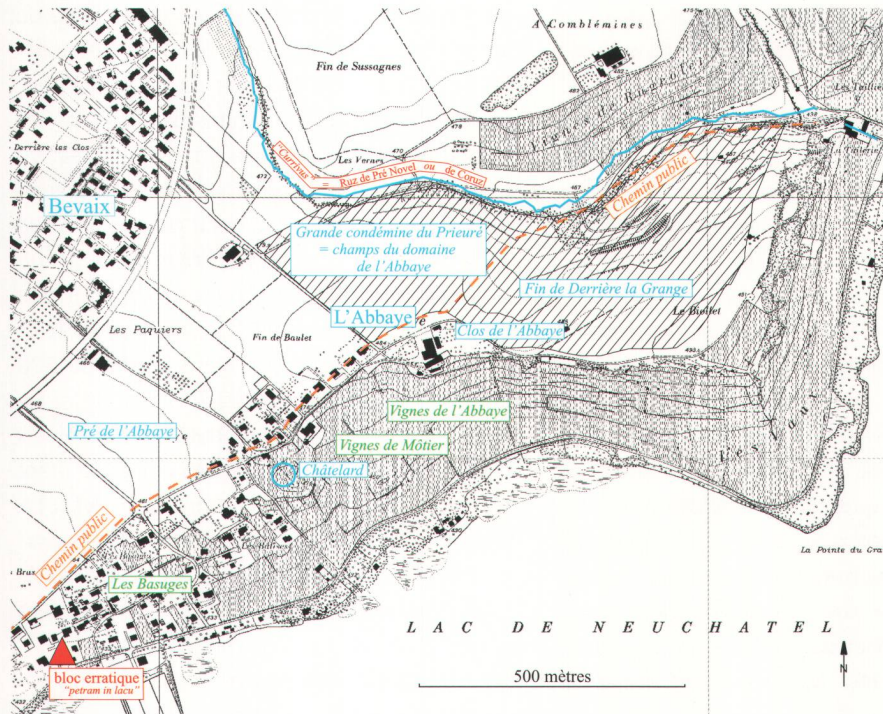
D'après les plans du 19<sup>e</sup> siècle, les trois communes impliquées comportent des zones au tissu régulier de parcelles étroites réunies en quartiers qui peuvent être hérités des divisions internes des centurions. Leur cohérence est visiblement le fruit d'un système cadastral imposé par une autorité. Par opposition, l'agencement irrégulier du parcellaire des régions qui n'étaient probablement pas cultivées à l'époque romaine (ou qui auraient subi une interruption de leur exploitation entre l'Antiquité et la fin du Moyen Âge), trahit le fait qu'elles ont été attribuées et réparties sans ordre particulier aux cultivateurs, et sans doute petit à petit. Deux exemples en font la démonstration: la partie sud du delta de l'Areuse (fig. 2.3), acensée à la communauté de Cortailod en 1499 seulement par le comte Philippe de Hochberg, et le plateau (fig. 2.4), nommé actuellement encore «Sur la Forêt», qui ne fut défriché que pendant le deuxième quart du 16<sup>e</sup> siècle.

Les interventions archéologiques sur le tracé de l'autoroute ont mis au jour plusieurs structures datées du début de l'époque romaine, qui peuvent être considérées comme des témoins de l'aménagement du territoire dans l'Antiquité, vu leur orientation à 45 degrés. Il s'agit, entre autres, de plusieurs fossés ayant servi de drains et de limites de parcelles, observés notamment au sud de Bevaix, aux lieux-dits La Prairie, Grand Pré et Les Pâquiers. L'un d'eux (fig. 2.5), particulièrement imposant, a été dégagé sur près de 200 mètres (fig. 1). Un chemin (fig. 2.6) a pu relier les deux *decumani* cités plus haut, deux tronçons mis en évidence à Bevaix/Les Murdines leur étant perpendiculaires. Plus au nord, à Bevaix/La Pérole (fig. 2.7), une canalisation voûtée suivait aussi la direction du cadastre, de même qu'un fossé à Bevaix/Place d'Armes (fig. 2.8), observé sur plus d'une centaine de mètres.

Quelques toponymes paraissent hérités de l'occupation romaine (fig. 3). Ils sont regroupés autour du village de Bevaix, dont le terme même possède une racine latine, un patronyme comme *Bibius*, suivi du suffixe *-ascu* ou *-aciu*; la localité aurait donc adopté le nom d'une personne liée à l'endroit, un Romain ou un indigène romanisé.

Le lieu-dit «En Mura» désignait, jusqu'au 19<sup>e</sup> siècle, le quartier est de Bevaix. L'absence d'article atteste qu'il s'est formé avant l'an mil. Signifiant «aux murs», il pourrait faire référence à des ruines de bâtiments, remarquables à une époque où les constructions en dur semblent rares.

En outre, en amont du village, le toponyme «Bagny», auparavant «Bagnie» ou «Bagnier», proviendrait également d'un patronyme latin comme *Bannius*. Une ancienne tradition, encore vivante au début du 19<sup>e</sup> siècle, voulait qu'une ville ait existé à cet endroit. Si une telle affirmation doit être considérée avec prudence, il n'en demeure pas moins que des éléments d'architecture et des conduites de plomb ont été observés au cours du 19<sup>e</sup> et du 20<sup>e</sup> siècle, qui ont été interprétés comme les vestiges d'un édifice romain. Sous réserve de découvertes probantes, ces divers indices permettent de penser que le village



5

Fig. 5  
Les terres de Bevaix lors de sa fondation, en 998, peuvent être localisées sur les anciens plans.

Die dem Priorat von Bevaix anlässlich seiner Gründung im Jahre 998 geschenkten Ländereien und Weinberge können auf den alten Plänen lokalisiert werden.

Antiche carte consentono di localizzare le terre e le vigne offerte al priorato di Bevaix al momento della sua fondazione, nel 998.

Fig. 6  
L'ancien prieuré de Bevaix, sécularisé à la Réforme, domine les vignes dont il fut doté par son fondateur.

Das ehemalige, während der Reformation säkularisierte Priorat von Bevaix dominiert die Weinberge, die es von seinem Gründer geschenkt erhalten hatte.

L'antico priorato di Bevaix, secolarizzato al momento della Riforma, sovrasta i vigneti di cui fu dotato dal suo fondatore.

de Bevaix a peut-être été construit sur l'emplacement d'une villa romaine, dont la proximité semble attestée par la canalisation de la Pérole et les extractions de calcaire des Pâquiers.

**Les toponymes du Haut Moyen Age**

Parmi les lieux-dits intéressant l'archéologie, il faut prendre en compte ceux dont l'origine remonte au Haut Moyen Age (fig. 3). Les toponymes évoqués ci-dessous remontent à l'époque mérovingienne. Ils sont d'origine romano-burgonde, c'est-à-dire qu'ils sont issus d'un mélange de la langue latine parlée par les descendants des Gallo-Romains et d'anthroponymes germaniques dus aux Burgondes.

«Sombacourt» signifie «la ferme la plus en amont, située sur le haut du territoire», dérivant du latin *summa curtis*. Il désignait en effet des terres dominant le village de Bevaix. Le mot *cour*, ou

*cor*, descend du bas-latin *cohortem*. Il appartient à la langue romane vernaculaire et signifie la cour de la ferme, puis, par synecdoque, la ferme elle-même, le domaine rural. « Cortailod » fait partie du même groupe. Il est composé de *Cort*, suivi d'*Agilald*, selon la mode romane qui consiste à apposer le nom de la personne après *cour*, contrairement à la manière germanique.

«Néverin», dont l'occurrence la plus ancienne connue est «Nyverin», proviendrait d'un anthroponyme comme *Nivirih*, sans doute en usage au 7<sup>e</sup> siècle.

«Banens» et «Vermondins» portent le suffixe toponymique roman *-ens*, correspondant au germanique *-ingos*. «Banens» dérive d'un patronyme comme *Badinus*, et «Vermondins» de *Warmund*. «Boudry» est formé sur le patronyme *Baldricus*, répandu dans le nord de la France du 8<sup>e</sup> au 11<sup>e</sup> siècle. Il est probablement entré dans nos régions sous l'influence des Francs. Le bourg médiéval a donc adopté une désignation locale préexistante. Vu la configuration de la colline, il est possible qu'une ferme, le cas échéant une place forte, s'y soit trouvée antérieurement au château et à la ville. Ces différentes désignations ont pérennisé le souvenir d'autant de domaines agricoles remontant aux 6<sup>e</sup>-7<sup>e</sup> siècles. Leur répartition sur l'en-



6

semble de la région traduit le morcellement du territoire. Il est possible, en effet, que le *fundus* d'une villa romaine – son domaine – ait été distribué entre plusieurs propriétaires burgondes dont les noms ont marqué la région.

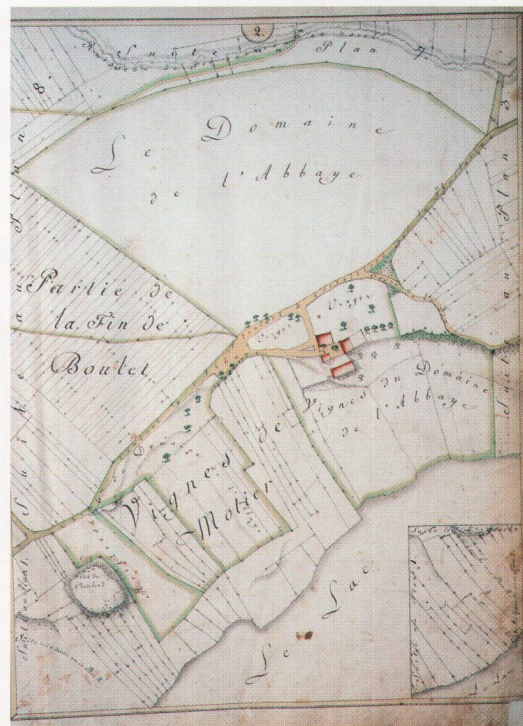


Fig. 7

Un plan de 1821 représente les terres appartenant au prieuré et, immergé à l'époque, le bloc erratique qui semble avoir servi de borne à son vignoble.

Auf einem Plan von 1821 sind die dem Prieorat gehörenden Ländereien eingezeichnet. Der damals noch mit Erde bedeckte erratische Block scheint in einem Rebberg offenbar als Grenzstein gedient zu haben.

Una carta del 1821 mostra i possedimenti del priorato e, all'epoca ancora celato sotto terra, il masso erratico che pare fungesse da termine di confine del vigneto.

7



### Les terres du prieuré de Bevaix

Le canton de Neuchâtel entre dans l'histoire écrite avec l'acte de fondation du prieuré de Bevaix, daté de 998. Un avoué du nom de Rodolphe dota le monastère d'un certain nombre de terres, dont une dizaine de *manses* – domaines ruraux – implantées *in villa bevacensi*, soit dans le village de Bevaix, avec leurs familles de serfs. Ces fermes se trouvaient sans doute réparties sur le territoire de la future commune. En outre, le donateur offrit aux religieux plusieurs parcelles que leur description, mise en parallèle avec les plans du 19<sup>e</sup> siècle, a permis de localiser (fig. 5).

Rodolphe dit légier tout ce qu'il possède entre le chemin public jouxtant le monastère et le *Currius* et de ce cours d'eau jusqu'au lac, ainsi qu'à partir de la «montagne qui se sépare» (*montis sese frangentis*) jusqu'au *Currius*. Le chemin public contigu au prieuré est donc la première voie neuchâteloise citée dans un document. Il existe depuis l'époque romaine: un tronçon bordé de tombes a été mis au jour à Bevaix/Les Pâquiers. Le *Currius*, forme écrite latine du toponyme «Coruz» que l'on retrouve plus tard dans les documents cadastraux et qui signifie «ruisseau court», n'est autre que le ruisseau de Pré Novel, selon le plan de Bevaix de 1646-49. Quant au «mont qui se sépare», on peut y reconnaître la colline du Châtelard, qui se détache nettement du coteau à proximité du monastère. Ces terres sont désignées plus tard par l'expression «Grande Condémine du Prieuré», puis «Champs du Domaine de l'Abbaye».

Le document de 998 mentionne encore le vignoble accordé au prieuré (fig. 6): une parcelle

Fig. 8

La seule représentation de l'église de Pontareuse, en ruine, figure sur un plan de 1630.

*Auf einem Plan von 1630 findet sich die einzige Darstellung der Kirche von Pontareuse – schon damals als Ruine.*

Questa carta del 1630 sembra essere l'unico documento su cui compaia la chiesa, allora già diroccata, di Pontareuse.



Fig. 9

La porte des Vermondins, à Boudry.

*Die Porte des Vermondins in Boudry.*

Boudry, la *Porte des Vermondins*.

située «sous l'église» (*vineam que est subtus ecclesiam*), qui s'étend de «la pierre dans le lac» (*petram in lacu*) jusqu'au «mont percé» (*montem pertusum*). Il s'agit des vignes nommées «Les Basuges». Ce toponyme tire son origine du mot latin *basilica*, basilique, qui désignait une église durant le Haut Moyen Age. Il faut y adjoindre les vignes dites de Môtier et de l'Abbaye, qui s'étendent le long du coteau jusque sous le prieuré. La «pierre dans le lac» correspond sans aucun doute à un bloc erratique qui se trouve sur terre ferme depuis la correction des eaux du Jura (fig. 7). Quant au «mont percé» qui les limite d'autre part, son interprétation n'est pas évidente. Le vignoble était-il interrompu au lieu-dit Le Désert, terme habituellement réservé à une terre inexploitée, ou se poursuivait-il au-delà de la Pointe du Grain, jusqu'à l'embouchure du ruisseau de Pré Novel qui entaille effectivement la pente? La question demeure sans réponse.

### Pontareuse et Vermondins

Des documents du 13<sup>e</sup> siècle attestent l'existence d'un village et territoire de Vermondins et Pontareuse. De Vermondins, il ne subsiste que le nom, attribué à la porte ouest de la ville et à la rue qui en est issue (fig. 9). Il est communément admis que Vermondins était un faubourg ou, de manière plus générale, le site sur lequel fut fondé Boudry. Pontareuse désignait l'église d'une grande paroisse qui s'étirait de Cortaillod à la Chaux-du-Milieu (fig. 8). L'édifice se situait en amont du bourg, sur la Vy d'Etra, à proximité de l'Areuse (fig. 10). Il a été abandonné après 1611 et son emplacement marqué d'une stèle commémorative en 1842.

L'examen des plans cadastraux et des terriers a permis de relever de nombreuses mentions de l'église de Pontareuse, de son cimetière, de la cure, d'une grange, d'un moulin et d'un ru de Pontareuse, ainsi que de neuf *chesaux* – parcelles pourvues d'une maison – le long de la Vy d'Etra. Si l'on en croit le terme «Pontareuse», un pont per-

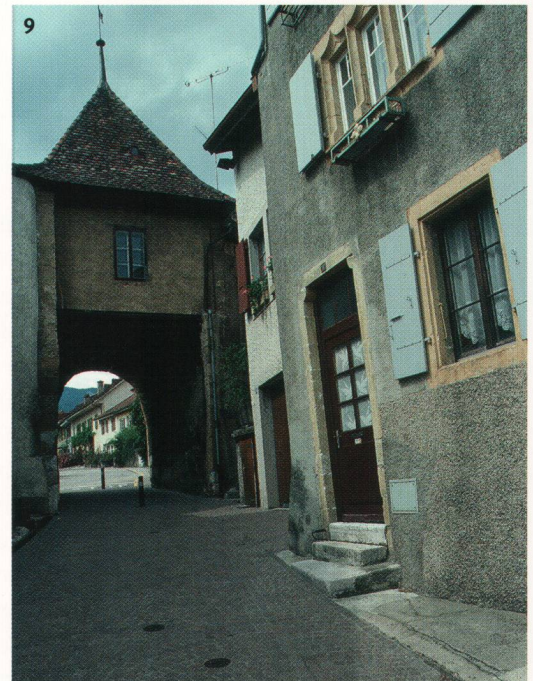


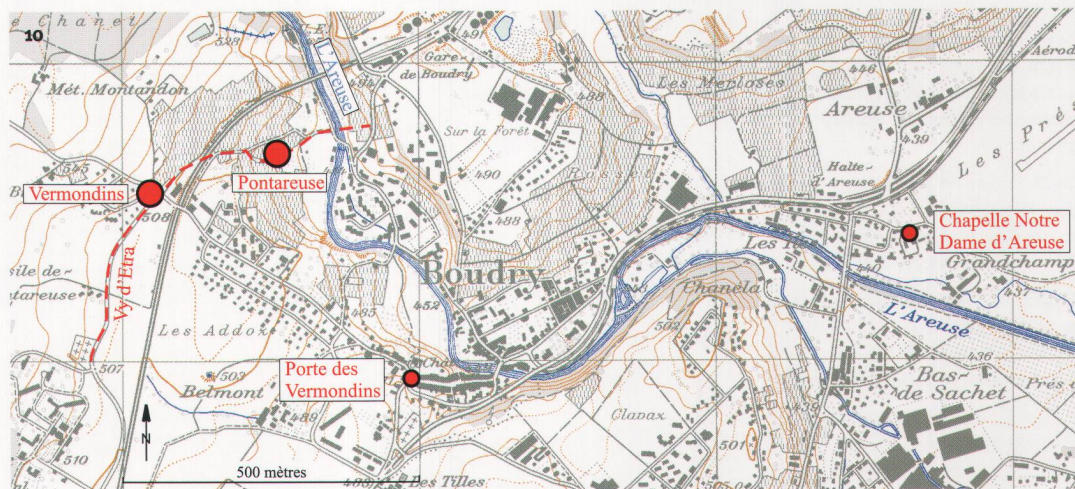


Fig. 10

L'église de Pontareuse et le « village » de Vermondins, tous deux disparus depuis plusieurs siècles, étaient localisés le long de la Vy d'Etra, en amont de Boudry.

Die Kirche von Pontareuse und das « Dorf » von Vermondins sind beide seit mehreren Jahrhunderten verschwunden. Sie konnten an der Vy d'Etra, oberhalb von Boudry lokalisiert werden.

La chiesa di Pontareuse e la frazione di Vermondins, ambedue scomparse da molti secoli, si trovano lungo la Vy d'Etra, sopra Boudry.



mettait certainement à la Vy d'Etra de franchir l'Areuse. Or, ni les plans anciens ni le terrain n'en ont livré la trace. Un texte de 1597, toutefois, fait mention de «la planche que lon va a leglize de Ponthareuze», modeste témoin tardif d'un ouvrage dont l'existence paraît pourtant très vraisemblable. Quant au territoire de Vermondins, il faut le voir à un kilomètre de Boudry, en direction de la montagne. Sur le plan de 1710, à l'intersection de l'actuel chemin – renommé Les Vermondins – avec la Vy d'Etra, figure le terme «A Vermondins» (fig. 11). Jusqu'au 17<sup>e</sup> siècle, les terriers recourent abondamment à ce toponyme, le plus souvent accompagné d'autres noms de lieux qui confirment l'emplacement du hameau. A l'époque moderne, par abus de mémoire, la désignation s'est déplacée sur la porte et le chemin conduisant autrefois à la localité disparue.

Selon les cadastres anciens, le parcellaire de la zone de Vermondins et Pontareuse est régulier et les limites orientées sur la centuriation. Cet agencement démontre que la région était certainement cultivée dès l'époque romaine.

### Une méthode prometteuse

Dans le cadre de cet article, seuls les résultats de notre travail se rapportant aux périodes les plus

anciennes ont pu être mentionnés. D'autres pistes auraient pu être suivies concernant la période historique, comme la formation des territoires des communes, l'emplacement de la chapelle disparue de Notre Dame d'Areuse, ou les installations artisanales utilisant l'énergie des cours d'eau.

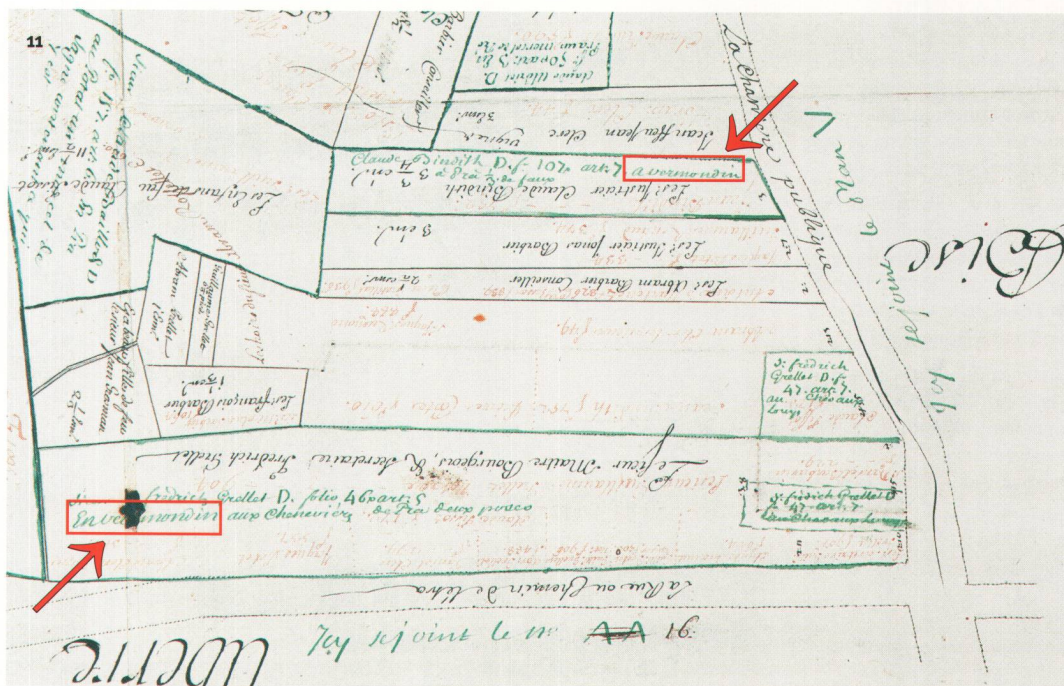
C'est notamment dans la recherche des centuriations romaines que les cadastres ont démontré leurs avantages par rapport aux relevés topographiques. En effet, la correspondance entre le réseau et les structures linéaires de la période romaine n'auraient pu être établies à partir des cartes Siegried, généralement utilisées dans ce domaine de recherche: elles sont à l'échelle de 1: 25 000 et donc insuffisamment précises; surtout, elles ne comportent pas le parcellaire. Seuls les plans cadastraux permettent d'observer l'agencement des terres cultivées, de tirer des conclusions sur leur orientation et leurs modules. En outre, les hypothèses émises sur la base de l'examen des documents doivent être confirmées par l'archéologie. Or, les travaux liés à la construction de l'autoroute ont occasionné des découvertes relatives à l'aménagement du territoire qui ont été analysées et datées. Dans le cas présenté ici, la complémentarité entre l'étude des plans et la fouille a donc pu avoir lieu et elle a porté ses fruits. |

Fig. 11

Le toponyme « A Vermondins » est inscrit sur le plan cadastral de 1710, au carrefour de la Vy d'Etra et du chemin conduisant de Boudry à la montagne.

Der Toponym «A Vermondins» ist auf dem Katasterplan von 1710 zu lesen, an der Kreuzung der Vy d'Etra und dem Weg von Boudry in die Berge.

Il toponimo «A Vermondins» si trova iscritto sul catasto del 1710, all'incrocio tra la Vy d'Etra e la via che da Boudry saliva verso la montagna.



## Bibliographie

Bevaix, mille ans d'histoire, Nouvelle Revue Neuchâteloise 57, Neuchâtel 1998.

J.-D. Morerod, La fondation de Bevaix et les débuts de l'histoire neuchâteloise, Revue Historique Neuchâteloise-Musée neuchâtelois 4, 1998, pp. 193-210.

W. Müller, Le paysage toponymique, in Les Pays romands au Moyen Age, A. Paravicini Bagliani et al. dir., Lausanne 1997, pp. 37-48.

## Remerciements

Mes sincères remerciements vont à M. Béat Arnold, archéologue cantonal de Neuchâtel, qui m'a accordé l'opportunité de mener à bien la présente recherche, et à M. Wulf Müller, rédacteur du Glossaire des Patois de la Suisse romande, à Neuchâtel, qui a analysé les toponymes remontant à l'Antiquité et au Moyen Age. Publié avec l'appui du Service et musée d'archéologie de Neuchâtel.

## Zusammenfassung

Die alten Katasterpläne und die Urbare des Ancien Régime enthalten zahlreiche Informationen über die Besiedlung der Gegend vor den Flurbereinigungen oder Güterzusammenlegungen des 20. Jahrhunderts. Ihre Analyse hat gezeigt, dass die Parzellierung des Plateaus von Bevaix (Gemeinden Bevaix, Boudry und Cortaillod) dem römischen Kataster entspricht. Die Lage der Dörfer von Bevaix und Cortaillod erlaubt die Hypothese, dass eine Landeinteilung – eine Aufteilung in quadratische Parzellen – der Region stattgefunden hat, was die archäologischen Ausgrabungen bestätigt haben. Zudem war es möglich, nicht mehr bekannte Siedlungsstellen von mittelalterlichen Ansiedlungen (das Dorf Vermondins, die Kapelle von Pontareuse, jene von Areuse, der Besitz des Priors von Bevaix) zu finden und einen Bezug zwischen der antiken und neuen Vy d'Etra herzustellen. Die zahlreichen Resultate sollten solche Forschungen ermutigen. Sie werden heute zunehmend durch die Informatik erleichtert. |

## Riassunto

Gli antichi piani catastali e i registri fondiari dell'Ancien Régime traboccano d'informazioni sull'occupazione del territorio, anteriore ai rimaneggiamenti del XX sec. L'esame di tali dati ha rivelato come il catasto del pianoro di Bevaix – comprendente i comuni di Bevaix, Boudry e Cortaillod – derivi dal sistema d'agrimensura romano. L'ubicazione dei villaggi di Bevaix e Cortaillod ha infatti consentito di postulare l'esistenza di una centuriazione, vale a dire di una suddivisione delle terre in lotti, in vista di una loro spartizione. L'ipotesi ha trovato ampio riscontro nei rinvenimenti archeologici. E' stato inoltre possibile precisare la localizzazione di siti medievali scomparsi (villaggio di Vermondins, oratori di Pontareuse e d'Areuse, fondo del priorato di Bevaix) e stabilire il tracciato dell'antica Vy d'Etra, rispetto alla sua variante moderna. L'abbondanza di questi risultati dovrebbe incentivare ricerche di questo tipo, oggi facilitate dai progressi dell'informatica. |